

Stationnement par autopaiement

Utilisation facile;
nouveaux modes de paiement

Façon de faire

1. Garer le véhicule
2. Noter le n° de stationnement
3. Se rendre au poste de paiement
4. Payer pour le temps voulu¹
5. Conserver le reçu
6. Noter l'heure d'expiration²

- Pas besoin de laisser le billet à la vue.
- Possibilité d'ajouter du temps de n'importe quel poste de paiement situé aux garages de stationnement Frederick Square et Brunswick et à The Tannery.

¹Vous n'êtes pas certain du temps nécessaire? Ajoutez-en, au cas où.

²Contraventions en cas de non-respect de l'heure d'expiration

Pour en savoir plus :
506-460-2019
parking@fredericton.ca
www.fredericton.ca

**Du nouveau à
l'automne 2007**

